

Conduite à tenir par les personnels à la date du 26 février 2020

- **A ce jour aucun moyen de protection individuelle n'est préconisé (masque, gants jetables...) par les autorités sanitaires si l'on n'est pas en contact étroit avec une personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aigue**
- **Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé pour la population non malade et n'ayant pas voyagé dans les zones à risque : les mesures barrières (tousser dans son coude, usage de mouchoir unique, se laver régulièrement les mains) sont efficaces comme pour l'épisode de grippe saisonnière**
- Lavage des mains à l'eau + savon régulier (respect des mesures d'hygiène classique) et/ou solution hydro alcoolique en cette période épidémique de la grippe saisonnière
- Pour les personnes recevant du public, gardez une distance de séparation normale (plus d'un mètre)
- Si vous-même présentez des symptômes Toux + Fièvre= porter un masque chirurgical